

DÉCLARATION

e 12 février 2021, les représentants du Collectif fédéral CGT presse ont rencontré les représentants du Syndicat de la presse quotidienne nationale afin de faire un point d'étape sur l'application de l'accord collectif sur le plan de filière 2015-2020 des imprimeries concourant à l'impression de la PQN et aborder les conséquences d'un nouveau plan de filière, remis par l'APIG, en juin 2019, qui désormais concerne notamment l'ensemble des imprimeries de presse sur le territoire.

La délégation patronale a réaffirmé son attachement à la presse papier, considérant que, au-delà de son rôle d'information au citoyen, celle-ci représentait une part déterminante des recettes pour l'ensemble des quotidiens. Le président du SPQN a rappelé que la transition vers le numérique allait se poursuivre, elle continuera d'affecter les volumes papier. Ainsi, il estime qu'entre 2015 et 2025 les volumes de la PQN auront diminué de près de 60 %. Selon lui, si cette décroissance semble inéluctable, les éditeurs veulent relever ce défi en anticipant, en organisant et en accompagnant ces transformations inédites.

Elle rappelle que le plan déposé par l'APIG concerne l'ensemble des centres d'impression en région PQN-PQR et que les réponses industrielles et sociales à apporter s'apprécieront en fonction de la situation des bassins de région.

Pour sa part, la délégation syndicale a rappelé que si les accords précédents avaient permis de répondre partiellement aux enjeux du moment, un certain nombre d'engagements restaient à respecter, notamment en ce qui concerne le renfort de l'activité relevant des groupes signataires ou encore des investissements dans l'ensemble des centres qui auraient permis un élargissement de l'offre technique. Si cet accord ne prévoyait pas l'accélération de la dégradation de la situation, en tenant compte de la pandémie, il ne pouvait pas anticiper les conséquences d'un nouveau plan de filière qui affectera l'ensemble du réseau industriel.

Il a également été pointé du doigt la responsabilité de Presstalis, qui, soutenu par les éditeurs de presse, a pris la décision de liquider la distribution de la presse en province. La conséquence de cette décision a vu une accélération de la baisse des ventes de 22 % – alors qu'habituellement elle se situe à environ 10 % – et la disparition de plus de 500 emplois.

Selon les représentants CGT présents, ce nouveau plan de filière ne peut se résumer à la seule obtention d'aides publiques pour financer des suppressions d'emplois mais doit redonner des perspectives d'avenir aux entreprises de presse et aux salariés qui leur confèrent leur valeur. Ce plan de filière doit, en priorité, mettre au centre de toutes les réflexions le rôle démocratique de la presse et l'adaptation d'un réseau de supports et de diffusion de l'information (numérique et industrielle) au service du citoyen, en cohérence avec la réalité.

Sur le plan du numérique, il convient d'examiner les conséquences du développement des géants mondiaux du secteur qui continuent de piller les contenus des journaux, tout en récoltant la majeure partie des recettes publicitaires. Il apparaît, dans les circonstances actuelles, que toute bascule vers le numérique s'opère à l'avantage des Gafam et risque, à terme, de remettre en cause le niveau d'engagement de l'État dans ses missions de défense du pluralisme.

Sur le plan industriel, si la baisse des volumes est réelle, il est impératif de repenser le modèle économique des entreprises indispensables à la production et à la diffusion de la presse. Cela pourrait se traduire par la reconnaissance d'un réseau d'information prenant en compte les sièges éditoriaux, les imprimeries, la distribution de la presse, un réseau réputé être au service de l'information citoyenne et que l'État soutiendrait avec de nouveaux dispositifs d'aides. Des aides à l'investissement, mais aussi en créant de nouvelles dispositions législatives pour favoriser l'ensemble des publications qui contribuent aux débats démocratiques. Il s'agit de soutenir une filière indispensable à la vie démocratique nationale.

Ces premières propositions, non exhaustives, permettraient de limiter l'effet de concentration qui, à terme, remettra en cause la diffusion de l'information sur le territoire. Elles entendent ouvrir de nouvelles perspectives à l'ensemble des entreprises et des salariés qui les composent, considérant que les conséquences de ces transformations industrielles et économiques seront conditionnées à l'élaboration d'un dispositif offrant des solutions sociales d'avenir pour chaque salarié.

La mise en place de tels projets réclamera une intervention forte des pouvoirs publics, qui ne pourra se réduire aux seules propositions contenues dans les échanges entre l'APIG et l'État.

À l'issue de la rencontre, les parties sont convenues d'engager un cycle de réunions techniques hebdomadaires (méthode, calendrier, état des lieux approfondi incluant le niveau publicitaire, bassins de charge) lors desquelles elles inviteront l'ensemble des acteurs régionaux concernés. Elles tiendront également des rencontres plénières mensuellement, afin de mesurer l'état d'avancée des discussions.